

Ouverture d'un poste d'agent de maitrise principal

Pour nécessité de service, Madame le Maire expose l'intérêt de créer un poste d'agent de maitrise communal qui serait responsable de la coordination des missions de l'équipe technique. De plus, il est nécessaire que la commune confie à un agent la responsabilité de la gestion technique des concessions du cimetière, des réseaux communaux électriques, d'eaux pluviales et usagées et des réseaux de téléphonie internet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la proposition de Madame le Maire.

VOTE :

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
13	10	2	12	8	7	1

Recrutement d'un agent technique polyvalent

La commission de recrutement s'est réunie ce lundi 5 février. Elle a retenu la candidature de Monsieur LEBOURG au 1^{er} Mars 2018, sur le poste d'agent technique polyvalent.

Sondage sur la remise en fonctionnement des cloches

Un sondage a été organisé auprès des habitants du bourg afin de recueillir leur avis sur le fonctionnement des cloches de l'église, 13 personnes se sont exprimées :

- 6 toutes les heures soit 46 %
- 4 deux fois par heure soit 31 %
- 3 jamais soit 23 %

77 % des habitants du bourg qui se sont exprimés souhaitent à nouveau entendre sonner les cloches de l'église Saint Martin.

Par ailleurs Madame le Maire expose, son avis et demande à chacun de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que les cloches seront programmées pour sonner de 9 H à 20 H:

VOTE :

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
13	10	2	12	12	12	0